

DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



Employé.e.s d'une entreprise de moins de 11 salariés,
ce vote vous concerne !

Vous êtes salarié.e du particulier employeur, aide à domicile, assistant.e maternel.le ou concierge, vous travaillez dans une entreprise de moins de 11 salariés des secteurs de l'artisanat alimentaire, des petits commerces, des salons de coiffure, des cabinets médicaux et dentaires, des pharmacies, des cabinets d'expertise, des petites salles de spectacle, du sport, de l'animation et du secteur associatif, des garages auto, des hôtels, cafés ou restaurants, de la construction, de la métallurgie, du transport...

Du 22 mars au 4 avril 2021, vous êtes appelé.e à voter pour l'organisation syndicale de votre choix pour défendre vos droits.

Ce scrutin peut paraître aujourd'hui très éloigné de vos réalités et de vos préoccupations. Pourtant, de ce scrutin va dépendre la capacité à faire évoluer vos droits et garanties collectives.

Aujourd'hui, la CGT est plus que jamais à votre écoute et à vos côtés dans cette situation très difficile. Lors des précédents scrutins, vous avez placé la CGT comme première organisation syndicale des salariés des TPE. En décidant de voter pour elle, vous vous donnez plus de force pour faire entendre votre voix, pour améliorer vos situations... Pour gagner, ensemble, un monde juste, solidaire et respectueux de la planète.



Comment voter ?



Depuis le 6 janvier 2021, j'accède à mon espace électeur

Un premier courrier m'a été envoyé avec mes identifiants d'électeur/électrice, je me connecte sur election-tpe.travail.gouv.fr

Je consulte les programmes des organisations syndicales candidates

Je peux m'inscrire à l'alerte pour être prévenu.e de l'ouverture du vote.

Du 22 mars au 4 avril 2021, je vote

En mars je reçois un second courrier avec mes identifiants pour voter ainsi qu'un bulletin de vote et une enveloppe préaffranchie

Je vote sur internet en me connectant sur election-tpe.travail.gouv.fr

ou
Je vote par courrier

Et si je n'ai pas reçu de courrier ?

Je vérifie que je suis bien inscrit.e sur la liste électorale, rubrique «Qui vote ?» du site internet election-tpe.travail.gouv.fr

Je ne trouve pas mon nom sur la liste électorale

Je vérifie que je respecte les conditions

Si OUI : assistance téléphonique au 09 69 37 01 37

Je trouve mon nom sur la liste électorale

Mon adresse est sans doute incorrecte

Pour pouvoir voter je communique mon adresse en cliquant sur «Modifier»

Vous souhaitez aller au delà du vote CGT
et prendre contact avec notre organisation pour adhérer ou échanger sur votre situation
Contactez-nous : 05 57 22 71 40 ou secretariat@cgt-gironde.org